

Aux origines du journal personnel

(France, 1750-1815)

Résumés

INTRODUCTION

En ligne
[27 000 signes]

*

OUVERTURE

Pourquoi Rousseau n'a-t-il pas tenu de journal ?

Inédit [20 000 signes]

Rousseau a pratiqué toutes les formes d'écriture autobiographique, sauf le journal : si l'on s'en étonne, c'est parce qu'au début des *Rêveries*, il semble avoir tracé le programme de l'écriture intime moderne, en lui donnant, mais seulement par métaphore, le nom de « journal ». On explorera les causes possibles de cette résistance, qui a fait de Rousseau le célèbre annonciateur d'un genre qu'il a toujours évité.

14 juillet 1789 : le moi et l'histoire

Le Bonheur de la littérature, Variations critiques pour Béatrice Didier, sous la direction de Christine Montalbetti et Jacques Neefs, P.U.F., 2005, p. 277-284.
[22 000 signes]

Il s'agira de renverser la question traditionnelle : « Qu'est-ce que les journaux personnels nous apprennent sur le 14 juillet ? ». À partir d'une dizaine de journaux tenus en région parisienne le mardi 14 juillet 1789, on se demandera plutôt : « Qu'est-ce que le 14 juillet nous apprend sur la pratique du journal à cette époque ? ». La réponse est une sorte de coupe géologique, depuis les strates les plus archaïques (livres de comptes, chroniques historiques) en passant par l'écriture mémorialiste de l'acteur engagé jusqu'aux écritures les plus modernes, subjectives et elliptiques. Premier roi de France diariste, Louis XVI pourra ainsi, à côté de Rétif de la Bretonne ou de Lucile Desmoulins, apparaître, à sa manière, comme un pionnier de l'écriture personnelle allusive.

*

DIEU

Les journaux spirituels en France du XVI^e au XVIII^e siècles

Problématiques de l'autobiographie, n° 33 de *Littérales* (Université Paris X-Nanterre), 2004, p. 63-85. [61 000 signes]

Traduction anglaise par Katherine Durning dans Philippe Lejeune, *On Diary*, edited by Jeremy D. Popkin and Julie Rak, University of Hawai'i Press, 2009, p. 61-78.

Le journal spirituel est-il, en France, à l'origine de la tradition du journal personnel ? Cette étude d'ensemble apporte à la question une réponse nuancée, plutôt dubitative. Malgré l'existence de quelques éruptions mystiques, souvent accueillies avec circonspection, l'écriture personnelle d'examen de conscience ou de témoignage mystique n'est pas conseillée, dans la sphère catholique, par les traités de piété ni par les directeurs de conscience. Il n'est bon ni de « s'éplucher », ni de s'épancher. On met constamment en garde contre l'amour-propre, en particulier sous sa forme spirituelle. À la différence de ce qui s'est passé dans les pays à dominante protestante, aucun journal publié n'a pu, à cette époque, servir de modèle. C'est seulement au début du XIX^e siècle qu'en France la tenue d'un journal d'examen de conscience est devenue, sous haute surveillance, une pratique pédagogique courante. Le journal spirituel serait donc plutôt le cousin que le père du journal intime. Mais l'exploration des archives de cette tradition discrète n'a pas fini de nous réserver les surprises...

Madeleine de Franc (1606-1694), diariste dévote

Inédit. [30 000 signes]

À la Bibliothèque de Grenoble, un manuscrit classé par erreur dans les « livres de raison » s'est révélé être un journal spirituel. Il vient de faire l'objet d'une transcription et d'une étude approfondie par Marjorie Dennequin, dans le cadre de ses études de maîtrise. Le 1^{er} janvier 1687, Madeleine de Franc, veuve, âgée de 80 ans, décide d'utiliser un registre qu'on vient de lui offrir pour « livre de raison ou journalier » comme « journal et mémoire » pour le profit de son âme. Le journal, tenu régulièrement pendant quatre ans et demi, a été suivi d'un autre, qui n'a pas été conservé. Elle n'y consigne pas le détail de ses péchés, mais les résolutions et pensées que ses examens de conscience et ses oraisons quotidiennes lui inspirent. Elle le relit régulièrement pour soutenir ses efforts vers Dieu et l'oubli de son moi. Elle n'a jamais voulu avoir de directeur de conscience et explique fort bien que son journal lui en tient lieu. Ce travail qu'elle fait sur elle-même est soutenue par de nombreuses lectures pieuses (Ignace de Loyola, Thérèse d'Avila, François de Sales en particulier) qu'elle commente ou cite. Prescriptif, le journal s'exprime souvent en « nous », moins souvent en « je », plus rarement en « tu » adressé à soi ou en « vous » adressé à Dieu. Il est destiné à elle seule. « Cette lecture, souvent, me dispose à m'approcher de mon Dieu avec plus d'attention et de confiance et bien souvent, en écrivant, me met mieux dans l'oraison que je ne suis dans l'oraison même qui, pour l'ordinaire, n'est que confusion et distraction » (23 septembre 1687).

Jacques d'Homme, s. j., diariste mystique

À écrire

À la Bibliothèque d'Orléans, un manuscrit relié, intitulé *Écrits spirituels*, sans nom d'auteur, n'avait jusqu'à présent fait l'objet d'aucune lecture. Il comprend trois textes : une immense autobiographie, *Vie d'un serviteur de Dieu écrite par lui-même*, 305 p., qui mène l'auteur de sa naissance en 1732 à l'année 1774 ; un traité de la vie spirituelle intitulé *Tableau abrégé de l'intérieur, ou idée, ou précis de la vie intérieure*, 131 p. ; et un *Journal qui pourra servir à former et exécuter le plan de la vie d'une grande âme*, 156 p., tenu de 1761 à 1766. La transcription de l'autobiographie est en cours, celle du journal achevée. Les recherches ont permis d'établir que l'auteur était un jésuite nommé Jacques Alexandre Joseph d'Homme, et le texte révèle une personnalité compliquée. Ce chapitre sera consacré à la présentation et à l'analyse du journal, à la lumière de l'autobiographie. Le journal oscille entre deux pôles, les tourments infligés par le Diable et l'union mystique avec la sainte Vierge. La lecture, à partir de février 1763, de la *Vie* de Mme Guyon déclenche une fusion totale entre elle et lui. L'autobiographie permettra de retracer le contexte de lectures et d'écritures qui sous-tend cette activité mystique. Un avertissement placé en tête du journal en réserve la lecture aux seuls directeurs de conscience ou à quelques âmes pieuses suffisamment fortes. Le manuscrit est une copie, de plusieurs mains différentes, faite sans doute après la mort d'Homme. Le dernier copiste a inscrit à la fin : « « Priez Dieu pour ceux qui ont transcrit ces ouvrages » ».

*

LE TEMPS

Au jour d'aujourd'hui

Lettre et journal personnel, dossier du n° 32, 2006, d'*Épistolaire. Revue de l'A.I.R.E.*, p. 57-70. [35 000 signes]

Traduction anglaise par Katherine Durning dans Philippe Lejeune, *On Diary*, edited by Jeremy D. Popkin and Julie Rak, University of Hawai'i Press, 2009, p. 79-92.

Le journal est une série de traces datées. Ce petit essai, lui-même en forme de journal, montre qu'une étape importante de la personnalisation du journal a été quand la date a glissé de la chose racontée à l'acte d'écriture : sur le modèle de la lettre, la date passe de l'énoncé à une énonciation, en quelque sorte, « à la première personne ». Ce n'est plus : « tel jour, il s'est passé ceci », mais : « aujourd'hui, j'écris ce qu'on va lire ».

Philippe de Noircarmes, diariste minute

À paraître dans les Actes du colloque « *Car c'est moy que je peins* ». *Individu et liens sociaux dans les écrits du for privé en Europe, de la fin du Moyen Âge à 1914*, Conques, 25-27 septembre 2008. [50 000 signes]

Philippe, comte de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, après avoir servi dans l'armée, gère ses domaines dans la région de Valenciennes. Homme des lumières, il est en correspondance avec Voltaire, Rousseau, et même le docteur Tissot. Homme tourmenté, il est en mauvais termes avec sa femme, se méfie de tout le monde, est végétarien. Nous savons tout cela, et bien d'autres choses, parce qu'il tint pendant plusieurs années (en tout cas de 1775 à 1777) un étonnant journal, dont il ne nous reste plus que cinq cahiers conservés aux Archives des Yvelines, épaves d'un immense atelier d'écriture. Il notait minutieusement, au rythme d'une trentaine de cahiers par an, ses faits et gestes les plus ordinaires comme les plus

intimes, du matin au soir, et même la nuit, puisqu'il consignait ses rêves. Ce journal secret était rédigé en écriture abrégée, avec quelques essais de cryptographie. Chaque journée y faisait l'objet de plusieurs « articles », dont le début et la fin d'écriture étaient datés à la minute près. Même si la personnalité de Noircarmes... sort du commun, ses cahiers témoignent des nouveaux rapports qu'à cette époque l'on pouvait entretenir avec la mesure du temps et le secret de l'écriture.

Rétif de la Bretonne, graveur de dates

Métamorphoses du journal personnel, Catherine Viollet et Marie-Françoise Lemonnier-Delpy éd., Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia Bruylant, 2006, p. 11-28 (Titre original : « Archéologie de l'intime : Rétif de la Bretonne et son Journal »). [40 000 signes]

Rétif de la Bretonne avait dans sa jeunesse pris l'habitude de noter les dates marquantes de sa vie, pour en célébrer ensuite l'anniversaire et, par là, conjurer la mort. Ce chapitre analyse les étapes par lesquelles il est passé de ce rite sommaire à un vrai journal intime. De 1779 à 1785, il a d'abord pris l'habitude de graver ses dates, de plus en plus nombreuses, à la fin presque quotidiennes, sur les murs de l'Île St-Louis, devenue pour lui un territoire de mémoire. Puis, craignant qu'elles ne s'effacent, de septembre à novembre 1785, il les a relevées sur papier en les classant chronologiquement et en les commentant ; ces *Inscriptions* devaient être une annexe à son autobiographie, *Monsieur Nicolas*. Quand le 5 novembre 1785, le relevé des dates passées a rejoint le présent, il a continué sous forme d'un journal, d'abord explicite, puis de plus en plus télégraphique, désormais à lui seul destiné et de lui seul compréhensible, aussi franc que son autobiographie est romancée.

Hyacinthe Azaïs, diariste ambulante

Lalies, n° 28, 2008, p. 221-227. [25 000 signes]

Traduction anglaise par Katherine Durning dans Philippe Lejeune, *On Diary*, edited by Jeremy D. Popkin and Julie Rak, University of Hawai'i Press, 2009, p. 122-128.

Azaïs, grand inventeur ès journal, que nous retrouverons plus loin (voir chapitre final), s'était donné pour but, entre autres, de faire coïncider le moment de l'écriture et celui de la chose notée. Il voulait écrire « sur le motif », au lieu de noter après coup le soir. Nous le voyons donc ici mettre au point une écriture portative, puis trouver le moyen d'écrire en marchant, ce qui lui permettra, le 11 septembre 1800, d'aller mouiller son papier « en direct » sous la cascade du Cirque de Gavarnie.

Marc-Antoine Jullien, contrôleur de temps

Lalies, n° 28, 2008, p. 205-220. [56 000 signes]

Traduction anglaise par Marie-Danielle Leruez dans Philippe Lejeune, *On Diary*, edited by Jeremy D. Popkin and Julie Rak, University of Hawai'i Press, 2009, p. 102-121.

Le journal ne sert pas seulement à construire sa mémoire et à fixer le présent : il permet d'organiser son temps et de le rentabiliser. Quand Marc-Antoine Jullien propose en librairie son *Essai sur la méthode qui a pour objet l'emploi du temps, meilleur moyen d'être heureux* (1808), avec ses trois livrets annexes à remplir, le *Mémorial analytique*, l'*Agenda*

général et le *Biomètre*, il dit s'inspirer non seulement d'une longue tradition philosophique, mais aussi des techniques du commerce et de sa propre expérience militaire. Cette pédagogie directive semble au plus loin du mouvement libertaire d'un Pestalozzi, auquel pourtant Jullien apporta son soutien. Elle nous rappelle plutôt ce que Foucault suggère dans *Surveiller et punir* : l'intériorisation de tous les contrôles sociaux, chaque individu devenant à lui tout seul un petit état, une administration de lui-même, avec ses règlements et ses archives. Le journal est-il un espace de liberté, ou de mise au pas ? Impossible en tout cas de chercher la réponse dans les journaux de Marc-Antoine Jullien lui-même : il n'en a pas laissés.

*

L'HISTOIRE

Du chroniqueur au témoin

À écrire

Comment est-on passé du rôle du *chroniqueur* à celui du *témoin* ? Depuis la fin du Moyen Âge, au niveau national comme au niveau local, certains notables, en général de second rang, se sont institués de leur propre autorité scribes de la vie collective, rassemblant l'information qui circulait autour d'eux et y adjoignant secondairement leur témoignage. Ces chroniques gigantesques, s'étendant sur des dizaines d'années et des milliers de pages, accumulaient pour une utilisation future par l'Histoire toute la « mémoire immédiate ». Elles se sont trouvées concurrencées au cours du XVIII^e siècle, puis tuées au moment de la Révolution, par la naissance de la presse moderne. La Révolution, si elle marque la fin des chroniqueurs, a vu apparaître un nouveau personnage, le *témoin*, en particulier le soldat de base des guerres de la Révolution et de l'Empire, qui se limite en principe à ce qu'il a vu lui-même, à sa participation personnelle à l'épopée collective. L'acte de naissance officiel du « témoin » est peut-être la proclamation de Napoléon le 3 décembre 1805 aux soldats (survivants...) : « Il vous suffira de dire « j'étais à la bataille d'Austerlitz » pour qu'on vous regarde et dise : « Voilà un brave ! ». Cet encouragement au témoignage individuel vaudra dans l'avenir autant pour les catastrophes et massacres que pour les épopées, qui sont d'ailleurs sans doute la même chose. C'est l'origine de la démocratisation du rôle du témoin, qui connaîtra sa consécration au moment de la guerre de 14-18, ouvrant ce qu'Annette Wieviorka a justement appelé « l'Ère du témoin ».

*

DU GROUPE À L'INDIVIDU

« Mais basta. Ceci est un journal ». « Journal intime » : une contradiction dans les termes.

Paru sous le titre « Le journal au seuil de l'intimité », in *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, sous la direction d'Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant, Itinéraires, n° 2009-4, L'Harmattan, p. 75-90. [44 000 signes]

« Nous ne sommes pas seuls quand nous sommes seuls ». Journal de couple, journal de famille

Inédit. [24 000 signes]

« Lecteur, si vous êtes père... » : le journal de Prangins et ses destinataires

Inédit. [23 000 signes]

Tenu entre 1771 et 1786, le journal de Louis-François Guiguer, baron de Prangins (trois volumes, édité de 2007 à 2009), donne un exemple saisissant de la transition entre journal public et journal privé. Pendant six ans, Louis-François, célibataire, et son ami Renz tiennent d'abord un journal commun de leur vie au château de Prangins, au bord du lac Léman. Renz tient la plume, Louis-François dicte ou inspire. Le journal porte sur la gestion du château, leur vie de société, leurs lectures. Le journal s'arrête brusquement quand arrive au château une jeune fille, Matilda, parente éloignée de Louis-François, dont il tombe amoureux. Quelque temps après, quand il reprend son journal, cette fois seul (mais il comble la lacune en consultant le journal de... Matilda !), il est de plus en plus tenté d'exprimer ses sentiments, mais il est arrêté par l'incongruité de tels aveux dans un texte ouvert à la lecture des proches : « Mais basta ! Ceci est un journal ». Quand l'idylle aboutit au mariage, un nouveau partage du journal se met en place, Matilda prenant le plus souvent la plume pour tenir la chronique du domaine. Mais à son tour, elle se heurte, quand elle veut exprimer la tendresse conjugale, ou les joies et épreuves de la maternité, aux limites de ce genre factuel et public. Elle ruse alors pour construire, à l'intérieur du journal, un espace qui ne soit qu'à elle et à Louis-François. À demi-mot s'esquisse, par endroits, quelque chose qui fonctionne comme un journal de couple ou une correspondance privée – même si on est loin encore d'une écriture solitaire et intime. Puis, le temps passant, sous la plume ou la dictée de Louis-François, le journal redevient une chronique personnelle de la vie du petit groupe familial et amical dont le centre est le château de Prangins. À la mort de Louis-François (1786), le journal s'arrête, sans que Matilda le reprenne...

Bombelles et Bombon

Inédit [53 000 signes]

Le 1^{er} juillet 1780, Marc, marquis de Bombelles, ministre de France auprès de Diète de Ratisbonne, 35 ans, commence un journal uniquement destiné à son fils Louis, bientôt affectueusement appelé Bombon, qui, ce jour-là, vient de naître. Ce journal, tenu jusqu'à sa mort (1822) sur 97 cahiers comptant 27.830 pages, est majoritairement la chronique d'une vie sociale et professionnelle bien remplie, destinée à l'instruction de ses enfants (il en aura sept), mais aussi le tableau précis de leur éducation et un touchant mémorial d'amour conjugal. L'édition anthologique publiée à partir de 1978 chez Droz (7 volumes parus, 1780-1815) a ramené ce journal mixte à une chronique historique classique. Grâce à l'éditrice actuelle, Jeannine Charon-Bordas, j'ai pu avoir accès aux passages intimes écartés des premiers volumes. À partir d'extraits de ces passages et d'une analyse de son métadiscours, je trace un croquis de ce journal qui, à ses débuts, hésite entre l'ancien régime des chroniques historiques et le nouveau régime de l'intimité familiale.

« Et le cahier ? » **Journaux en famille : les Coquebert de Montbret.**

Lalies, n° 28, 2008, p. 189-203. [54 000 signes]

Le journal retrouvé d'Alexandre Brongniart (1790-1802)

Inédit. [50 000 signes]

Montrer son journal. Le journal d'Herminie Brongniart

Inédit. [19 000 signes]

Avec les archives inédites des familles Coquebert de Montbret et Brongniart, nous entrons dans une véritable « sociabilité de l'intime ». De 1781 à 1824, nous allons découvrir ce milieu de la bourgeoisie éclairée parisienne où, en plus d'abondantes correspondances, beaucoup de personnes tiennent des journaux (de voyage, d'éducation, mais surtout des journaux personnels) qui font souvent, entre proches, l'objet de communication partielle et circonstanciée, mais où, aussi, quelques pionniers vont explorer en solitaires de nouveaux territoires de l'intime.

En 1781, le couple Coquebert de Montbret entreprend de tenir un journal d'éducation de ses enfants. De 1782 à 1799, ce seront surtout l'enfance et l'adolescence de Cécile qui seront suivies année par année. En avril 1799, ce journal est communiqué par ses parents à Alexandre Brongniart, qu'ils désirent avoir pour gendre. Cécile, apprenant plus tard d'Alexandre lui-même (dont elle est amoureuse, mais qui tarde à se déclarer) qu'il tient un journal, décide de l'imiter : ce journal secret lui servira de refuge et de guide pendant la période, brève mais difficile, des fiançailles. Après le mariage, les époux se liront des passages (soigneusement choisis) de leurs journaux, et Cécile entreprendra à son tour un journal d'éducation de son premier enfant.

Le journal d'Alexandre, lui, n'était pas à mettre entre toutes les mains. Commencé en 1790, à l'âge de vingt ans, il consiste d'abord en une série de carnets de voyage et d'observations scientifiques. Convaincu de l'utilité de ces journaux pour l'organisation de sa mémoire et la gestion de son temps, il décide en 1795 d'en tenir même quand il ne voyage pas : il appelle cela son « journal sédentaire ». Très vite, ce journal d'occupations va changer de fonction, et devenir, après quelques hésitations, le confident de sa vie sexuelle : frustration chronique, déboires avec des prostituées, puis première liaison vraiment amoureuse avec une jeune femme de son milieu, ardente mais volage. Les quelques mois de cette liaison, qui le conduit au désespoir, font l'objet d'un immense et étonnant journal. La proposition qui lui est alors faite d'épouser Cécile lui ouvre brusquement les perspectives d'un bonheur plus calme. De septembre 1799 à février 1800 (mariage), nous pouvons suivre en parallèle les journaux des deux jeunes gens.

Le troisième et dernier petit « croquis de lecture » nous ramène dans des eaux plus tranquilles. En 1824-25, Herminie, première fille de Cécile et Alexandre, tient son journal de demoiselle. Elle lit à l'occasion celui de ses amies, ce qui l'amène à réfléchir sagement aux droits et devoirs des diaristes. Le journal personnel fait maintenant partie du paysage ordinaire de la vie.

L'ÉDUCATION

Journal d'éducation, éducation par le journal

À écrire

Un « journal d'éducation », c'est le journal qu'un éducateur (parent ou précepteur) tient de son activité éducative : il y enregistre et y évalue son propre travail pédagogique, et l'évolution de son élève. Une « éducation par le journal », c'est une technique pour faire prendre en charge par l'élève, en lui imposant de tenir lui-même un journal, sa propre éducation. C'est un des moyens possibles pour atteindre le but de toute éducation : rendre l'individu capable de se diriger lui-même, d'être autonome ; et, bien sûr, c'est l'occasion pour l'éducateur de lui inculquer sa morale. La passerelle entre les deux activités, c'est la pédagogie par l'exemple : ou bien on donne à lire périodiquement à l'élève le journal que le maître tient de son éducation, ou bien on tient le journal de l'élève à sa place et on le lui donne à lire, jusqu'à ce qu'il soit capable de le tenir lui-même.

Cette introduction peindra rapidement ce passage du journal d'éducation à l'éducation par le journal à partir d'exemples pris dans le domaine francophone : journal d'un précepteur (Bernard de Bonnard), journaux de parents (le couple Coquebert de Montbret, Mme Jullien, Prevost-Dassier) – les exemples d'éducation par le journal semblant, du moins en France, beaucoup plus rares (on évoquera donc, par contraste, l'extraordinaire journal tenu sous contrainte par le jeune Otto van Eck, en Hollande, ou ceux que C. F. Weisse faisait tenir à ses enfants en Allemagne).

Le panoptique de Mme de Genlis

À écrire

Il s'agira de décrire, à partir du roman *Adèle et Théodore* (1782), du *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin* (1790) et surtout des *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* (1791) la manière dont Mme de Genlis s'est bâti un empire pédagogique en se servant du journal d'éducation comme d'un instrument de pouvoir pour surveiller et éduquer ses élèves, contrôler et asservir ses collaborateurs, et même, à la fin, neutraliser la mère de ses élèves ! « La vertu cherche la lumière », écrit-elle. La différence avec le panoptique de Bentham (1780), tel que Michel Foucault l'a analysé dans *Surveiller et punir*, est que Mme de Genlis reste elle-même visible, rayonnante et vertueuse, au centre du système. Cette analyse ne pourra d'ailleurs être faite que d'après ses propres dires : tous les journaux écrits par elle, et presque tous ceux écrits sous ses ordres, ont disparu, ou sont devenus inaccessibles.

Journal d'échec d'une éducation par le journal

Inédit [51 000 signes]

Pendant un peu plus de quatre mois, du 29 janvier au 4 juin 1795, sur cinq cahiers, chaque jour ou presque, et dans le plus grand détail, un précepteur qui a pris en charge l'éducation d'un jeune homme de seize ans tient un *Journal d'éducation*. Très vite, il s'aperçoit que sa mission est désespérée : son élève est paresseux, distrait, bavard, indifférent... Pour redresser la situation, il entreprend de lui faire tenir un journal. Il s'agit de lui faire contrôler l'emploi de son temps et prendre conscience des buts de son éducation.

Mais son élève se révèle aussi indifférent à ce journal qu'à tout le reste. Le précepteur en revient alors aux vieilles méthodes (sermons grondeurs), simplifie la procédure du journal, réorganise l'emploi du temps... rien n'y fait, si bien qu'il finit par proposer sa démission. Mais il est, lui, si consciencieux qu'il tient, jusqu'au dernier jour de ce calvaire pédagogique, un journal d'éducation impeccable. J'ai découvert ce journal inédit et anonyme à la Bibliothèque de Grenoble.

*

LE DESTINATAIRE

La conversation avec soi-même

Inédit. [17 000 signes]

Dans *La Conversation avec soi-même* (1751), livre de piété écrit pour ramener les libertins et les mondains à la foi, Caraccioli, oratorien, n'évoque jamais l'idée que ce dialogue intérieur de la personne puisse passer par l'écriture. C'est pour nous un point de repère : la route semble longue encore à parcourir pour en arriver à l'idée d'un journal écrit pour soi-même.

Le journal intime : pléonasme ou oxymore ?

Inédit. [9 000 signes]

En 1811, une Russe francophone, Praskovia Vassilevna Narychkina, s'égare à tenir, pour continuer à dire son âme à une amie absente, ce qu'elle répugne à appeler un « journal »... puisque c'est intime ! Cette écriture provisoirement solitaire, substitut de la conversation et de la prière, n'a pas encore de nom...

Ô mon papier !

Les Écrits du for privé ; objets matériels, objets édités, sous la direction de Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu, Limoges, Presses de l'université de Limoges, 2007, p. 287-295. [24 000 signes]

Traduction anglaise par Katherine Durning dans Philippe Lejeune, *On Diary*, edited by Jeremy D. Popkin and Julie Rak, University of Hawai'i Press, 2009, p. 93-101.

Depuis quand le journal est-il devenu vraiment « intime » ? Entre autres, à partir du jour où on l'a *tutoyé*, et traité comme une personne. C'est arrivé pour la première fois en 1788, peut-être même avant. Six petits tableaux, de 1762 à 1834, proposeront une archéologie de ces tutoiements.

*

LE CORPS

Pierre-Philippe Candy, diariste sexuel

Revue d'histoire moderne et contemporaine, 55-1, janvier-mars 2008, p. 161-163.
[41 000 signes]

Singulière trouvaille qu'a faite l'historien René Favier aux Archives de l'Isère : le livre de raison d'un jeune notaire libertin de la région de Grenoble, qui, de 1779 à 1785, tient son journal en partie double : d'un côté, ses comptes et occupations, de l'autre, pour les mêmes dates, sur le même cahier, un second journal enregistre ses masturbations puis le détail de ses aventures amoureuses. Rien d'un journal secret, puisque la partie sexuelle annonce « Que mes plaisirs soient connus de tous ! ». Il se protège simplement en inscrivant au dos du volume : « Tout homme est un menteur » ! Le journal sexuel s'arrêtera peu après son mariage, mais les imposants volumes de ce « livre de raison » au début si bizarre seront par leur auteur transmis à la postérité. Ce montage, dont on a du mal à appréhender la logique, pose aussi le problème des cohérences et continuités historiques. Croisement de la respectabilité du livre de raison et de la littérature libertine du XVIII^e siècle, il nous met en garde contre l'imprudence des généralisations.

Célestin Guittard, diariste malade

Paru dans *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Age à l'époque contemporaine*, sous la direction de Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul et François Joseph Ruggiu, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 303-304 [31 000 signes]

De 1791 à 1796, un vieux rentier parisien, Célestin Guittard de Floriban, continue tranquillement son *Livre de renseignements*, où il note chaque jour le temps qu'il fait, l'actualité politique (recopiée dans le journal et illustrée de dessins), ses occupations et la gestion de son patrimoine (compromis par les événements de St-Domingue), et sa santé. Pendant ces cinq ans, il note les petits incidents de santé et tient un journal détaillé de deux crises majeures : son grand rhume de mars 1793, son ver solitaire d'avril 1795. Le discours sur la santé, fondamentalement social (discours du ou au médecin, discours de l'entourage ou du patient à l'entourage), est ici intériorisé dans une perspective d'autodiagnostic et d'automédication. Sans être le moins du monde secret, il constitue une sphère privée de discours intime qui exclut un lecteur étranger. La publication ultérieure, impensable pour l'auteur, l'expose (injustement) à des regards indifférents ou narquois.

*

L'ÉCRITURE

Louis Odier : de la chronique à la confession

En cours d'écriture.

Chapitre fondé sur les journaux et la correspondance de Louis Odier (1748-1817), médecin genevois, conservés à la Bibliothèque et au Musée d'histoire des sciences de Genève. En 1767, le jeune Louis Odier essaie de donner à son journal-chronique une certaine substance en le subdivisant en sept rubriques. L'échec rapide de cette tentative doit être resitué dans l'ensemble de ses activités d'écriture, en particulier la correspondance qui, par le biais du « copie de lettres », joue le rôle d'une sorte de journal-bis, parfois beaucoup plus confidentiel, quand le destinataire de certaines lettres est un ami intime. Mais il y a lettre et lettre. Quand en 1771, étudiant à Edimbourg, Louis entreprend par lettres de se faire aimer d'une amie d'enfance restée à Genève, Suzanne Baux, sa correspondance va se doubler d'un journal auquel elle n'aura pas accès, mais dont elle connaîtra l'existence, dans laquelle il fait sa « confession » sous la forme d'un récit d'enfance au moins égal en audace à celui de Rousseau dans ses *Confessions*. Il s'agira dans ce chapitre liminaire de montrer sur cet exemple la complexité des situations, la circulation de l'intime entre des formes aux fonctions changeantes, mais aussi différents traits de la « sociabilité » de l'intime, thème qui reviendra souvent au cours de ce livre. À quoi s'ajoutera, dans une brève conclusion, l'évocation, à partir du cas de la famille Odier, de la transmission familiale de l'intime : trois des enfants de Louis Odier ont tenu des journaux, et l'une de ses filles, Amélie, s'est faite de plus l'archiviste et la biographe de son père à partir de ses papiers.

François-Nicolas Noël, diariste épistolier

Inédit. [13 000 signes]

De 1794 à 1797, un ex-arpenteur fils de maçon, autodidacte, victime de la Révolution, entreprend de peindre sa destinée et de mettre en valeur ses productions écrites dans une suite de lettres à un destinataire imaginaire, copiées dans un beau registre (conservé aux Archives du Loiret) : on jettera un coup d'œil rapide sur ce journal qui n'ose pas encore dire son nom.

Deleullion de Thorigny, diariste romantique

Inédit. [26 000 signes]

Voici, en 1799-1800, le « journal exact mais secret » d'un commis de magasin lyonnais (conservé aux Archives de Lyon) : il y suit le fil de ses timides amours, il y fait ses gammes de littérature. Petites anecdotes, poèmes de circonstance, souvenirs romancés d'idylles passées rehaussent la chronique d'une vie quotidienne sans éclat. Pour ce jeune homme romantique, son journal est un atelier d'écriture où il se réfugie.

Azaïs et le journal-œuvre

Inédit. [58 000 signes]

Azaïs, avec lequel nous avons fait connaissance plus haut, est un vrai génie du journal personnel, à ce jour inédit. La copie de son journal de 1797 à 1802 se trouve à la Bibliothèque de l'Institut, l'original de son fantastique Journal anniversaire (tenu de 1811 à 1844 sur trois

cent soixante-six liasses différentes, une par jour de l'année) est aux Archives du Tarn. En quoi son premier journal est-il un « journal-œuvre » ? D'abord parce que chaque entrée y est composée comme un petit chapitre, avec une citation en exergue, un axe central et une construction. Azaïs faisait d'ailleurs à ses proches des lectures à haute voix de ce journal, ou leur en communiquait des fragments. Ensuite parce que ce journal est le laboratoire de son œuvre morale et philosophique publiée (son livre le plus connu est le traité *Des compensations dans les destinées humaines*, 1809). Comme on le verra, anticipant sur Paul Valéry, il a eu l'idée que les brouillons de l'œuvre, c'est-à-dire le journal de son travail, pourraient être plus intéressants pour un lecteur que l'œuvre achevée. À propos de Maine de Biran, Alain Girard avait déclaré très rare la simultanéité d'une activité productrice et d'une activité de journal. Gardons-nous de généraliser en sens inverse. Le but de ce livre est simplement de montrer le foisonnement d'essais, expérimentations et métissages en tous sens qu'a produit l'introduction de la forme journal dans le champ de la vie privée et de la vie culturelle. C'est pourquoi j'ai proposé ici une grappe d'études de cas, évitant pour l'instant de trop fragiles et simplificatrices conclusions. Le chantier reste ouvert, les fouilles continuent.

*